

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (1974)

Heft: 266

Artikel: Réforme scolaire : le feu passe à l'orange mais on reste au point mort

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1026435>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 03.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Réforme scolaire: le feu passe à l'orange mais on reste au point mort

La commission fédérale de maturité ouvre le dossier du Collège Rousseau à Genève. C'est dans cet établissement en effet que doit se poursuivre la réforme entamée à titre expérimental au collège du Cycle d'orientation de Budé, réforme qui entre maintenant dans une nouvelle phase avec le passage au secondaire supérieur. Or l'introduction des classes à niveaux et l'élargissement des sections traditionnelles, remplacées par des disciplines à option, bouleversent des normes définies par les textes légaux, et en particulier celles qui stipulent qu'un diplôme de fin d'études secondaires doit être reconnu sur le plan fédéral, pour donner, par exemple, accès aux études de médecine. D'où l'intervention qui sera décisive — de la commission que préside le recteur Soerensen de Neuchâtel.

Quatre conditions essentielles sont posées à la maturité expérimentale du Collège Rousseau, qui comptera quelques centaines de types de spécialisation, à la place des trois anciennes mentions, classique, latine et scientifique, auxquelles se sont jointes récemment, l'économique et les langues modernes. Trois d'entre elles ont de bonnes chances d'être réalisées, puisque l'Université de Genève s'est déclarée prête à accueillir les porteurs des nouveaux diplômes, que l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne fera probablement de même et que les autorités scolaires ont prévu un modèle de réformes qui permet de revenir en tout temps aux canons traditionnels, si l'expérience pour une raison ou une autre ne peut être poursuivie. Reste à remplir une quatrième exigence, au niveau fédéral cette fois, qui concerne les études de médecine. Rien sur ce plan n'est encore joué. Mais le premier contact entre la commission fédérale de maturité et les responsables genevois

semble avoir été prometteur. L'incertitude, voire l'impasse précédente, serait donc en voie de se dissiper.

Cette évolution est d'autant plus intéressante que, par ailleurs, le rapport de la commission d'experts pour un gymnase de demain (DP 224), qui inspire très largement les réformes en préparation dans l'enseignement secondaire genevois, est loin de soulever l'enthousiasme des milieux universitaires. Dans la procédure de consultation actuellement en cours, la Conférence universitaire suisse et la Conférence des recteurs, sous l'influence des hautes écoles suisses alémaniques, ont pris des positions mitigées, voire même hostiles. En envisageant maintenant de donner à l'expérience du Collège Rousseau un feu sinon vert, du moins orange, le recteur Soerensen, avec l'apparente bonhomie qu'on lui connaît, entame donc une bataille difficile et va heurter de front des valeurs établies et des traditions reconnues.

Il convient cependant de prendre ses distances par rapport à ce nouvel épisode de la querelle des anciens et des modernes. Et de rappeler toutes les réserves que nous faisons déjà à l'époque devant ce modèle nouveau censé corriger les maux évidents dont souffre aujourd'hui l'école secondaire, mais qui ne garantit en rien que l'enseignement à la carte dissipera réellement la morosité scolaire et ne soumettra pas davantage l'éducation aux impératifs du rendement et de l'économie, en offrant finalement l'égalité des chances à ceux d'abord qui n'en ont pas besoin.

Certes, des réformes sont possibles sur le plan pédagogique. Des expériences limitées sont nécessaires, car on ne joue pas impunément avec la formation des jeunes. Ces réformes et ces expériences se mettent en place maintenant, malgré le poids des habitudes acquises, les réticences devant le changement, parce qu'elles correspondent aux nécessités actuelles de la société industrielle de la Suède de M. Palme à la France de M. Pompidou.

Mais il ne suffit plus d'interpréter l'enjeu politique de cette évolution, ni de chercher à en con-

trôler le sens. Seule est radicalement nouvelle, par rapport à l'école telle que le XIXe siècle nous l'a léguée et dont les réformes en cours ravaudent la façade, la réflexion qui remet en question la filière scolaire dans son ensemble, la réflexion qui conteste la division de la vie en temps de formation et temps de production, travail intellectuel et travail manuel, profession et perfectionnement, qui s'interroge sur la valorisation sans fin du diplôme. Seule est politiquement utile l'élaboration d'une nouvelle conception de l'enseignement, et non pas d'abord d'une nouvelle structure scolaire, qui puisse recevoir une application concrète et immédiate, même par étapes, dans les conditions qui sont les nôtres, en Suisse, aujourd'hui. Et ce travail de réflexion et d'élaboration concret, à partir d'idées maintenant bien connues, éprouvées, presque consacrées, permettrait d'offrir à un corps enseignant, fatigué déjà par l'agitation réformatrice qui sévit depuis plusieurs années, tenté maintenant à la fois par le scepticisme et le conservatisme, une plate-forme de combat.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Il y a Chinois et Chinois

J'ai été voir « Les Chinois à Paris »... Hélas, le film ne vaut pas grand-chose ; j'ai payé ma place neuf francs (prix unique) et j'en ai eu — soyons gentil ! — pour trois francs.

A propos de Chinois, je lis dans « Monsieur le Consul » de Lucien Bodard, ces lignes qui invitent à la réflexion — Bodard est né en Chine et décrit les Chinois du début de ce siècle :

« Un soir je rentre de ma promenade équestre le bonnet éraflé par une balle, sans doute une balle perdue. Aussitôt M. le consul de France, qui a un grand sens de la dignité de son pays, endosse son fameux uniforme et réclame justice et réparation auprès du général. Lequel fait entendre sa propre indignation et promet une sa-